

RECOMMANDATIONS

RECOMMANDATION 1 :

Le comité recommande, en ce qui concerne le **Programme des travailleurs temporaires étrangers**, que le gouvernement du Canada :

(a) **revoie les exigences du Programme** afin d'offrir des procédures accélérées aux participants qui se sont conformés aux exigences du Programme plusieurs années de suite;

(b) **revoie les frais de traitement des demandes** afin qu'ils ne représentent pas une charge trop importante pour les entreprises;

(c) mette en place des mécanismes qui **priorisent l'accès à la résidence permanente pour les travailleurs temporaires étrangers** des secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire particulièrement touchés par la pénurie de main d'œuvre.

RECOMMANDATION 2 :

Le comité recommande, en ce qui concerne les **problèmes de transport des produits agricoles et agroalimentaires**, que le gouvernement du Canada :

(a) travaille avec les gouvernements provinciaux et territoriaux à **l'entretien et au développement d'un réseau routier efficace**, partout au pays, et qu'il accélère les échéanciers pour l'élargissement à quatre voies des autoroutes suivantes, dans le but de réduire les coûts de transport grâce à l'utilisation de grands trains routiers :

(i) l'autoroute 40 en Alberta;

(ii) l'autoroute 185 entre Saint-Antonin et Saint-Louis-du-Ha! Ha!, au Québec, pour faire baisser les coûts de transport en direction et en provenance des provinces de l'Atlantique;

(c) **modernise les systèmes d'inspection et d'enregistrement de l'Agence canadienne d'inspection des aliments et de l'Agence des services frontaliers du Canada** afin de réduire les délais de traitement pour les camions qui traversent la frontière avec les États-Unis;

(d) **modernise la Loi maritime du Canada** afin de permettre aux administrations portuaires de fournir davantage de services, notamment fournir des services logistiques, exploiter des silos à grains ou des installations de transformation.

(b) travaille avec les provinces et les territoires à **l'harmonisation de la réglementation dans l'industrie du camionnage**, afin de minimiser les délais des camions qui se déplacent d'une province à une autre;

RECOMMANDATION 3 :

Le comité recommande que le gouvernement du Canada examine des moyens **d'appuyer le développement du secteur de la transformation alimentaire dans l'Ouest du Canada** afin d'augmenter la valeur des expéditions de produits agricoles et agroalimentaires.

RECOMMANDATION 4 :

Le comité recommande que le gouvernement du Canada entreprenne une **réforme des mandats des organismes de réglementation** afin de placer l'innovation, la croissance et la compétitivité du secteur de l'agroalimentaire dans son ensemble au cœur de leurs considérations, et qu'il **mette sur pied un panel permanent et indépendant constitué de spécialistes de l'industrie et d'autres intervenants pour conseiller les organismes de réglementation**.

RECOMMANDATION 5:

Le comité recommande que le gouvernement du Canada **favorise l'innovation, la croissance et la compétitivité** dans le secteur des aliments à valeur ajoutée en :

(a) **développant des initiatives semblables à celles des supergrappes d'innovation** afin d'appuyer le développement de certaines industries agricoles et agroalimentaire clés. Celles-ci devraient être en mesure de disposer des ressources financières et entrepreneuriales nécessaires pour appuyer l'innovation et leur capacité à élargir leurs activités à l'échelle du pays;

(b) **examinant des options pour financer l'innovation et s'adapter aux conditions changeantes des marchés**, notamment en envisageant des changements à la déduction pour amortissement, comme une réduction des périodes d'amortissement ou l'extension de l'Incitatif à l'investissement accéléré afin qu'il s'applique au matériel agricole;

(c) **renforçant et en fournissant davantage de soutien et de financement à la recherche fondamentale**, appliquée et axée sur le marché et particulièrement au développement et au mentorat de la prochaine génération de personnel hautement qualifié du Canada. Les Centres de recherche et de développement d'Agriculture et Agroalimentaire Canada devraient être intégrés à cet effort;

(d) **priorisant la modernisation des systèmes de traçabilité des produits agroalimentaires** afin d'améliorer ce système qui est d'une grande importance pour les consommateurs canadiens et étrangers.

RECOMMANDATION 6 :

Le comité recommande que le gouvernement du Canada s'engage activement, avec ses principaux partenaires commerciaux, à **promouvoir une approche ouverte et fondée sur des règles en matière de commerce international**, et s'attaque aux nouvelles barrières non tarifaires aux échanges sur les marchés d'exportation.

RECOMMANDATION 8 :

Le comité recommande que le gouvernement du Canada **élabore et finance un plan de marketing global** qui vise explicitement à valoriser la marque Canada pour les consommateurs à l'échelle internationale.

RECOMMANDATION 7 :

Le comité recommande que le gouvernement du Canada **s'engage à soutenir la gestion de l'offre** en étudiant les mesures susceptibles d'améliorer la compétitivité et de promouvoir la croissance.

RECOMMANDATION 9 :

Le comité recommande que le gouvernement fédéral travaille activement avec ses homologues provinciaux et territoriaux pour **s'assurer que les lois, règlements et politiques favorise le commerce** des produits agricoles et agroalimentaires entre les provinces et les territoires.



SÉNAT | SENATE
CANADA

LISEZ LE RAPPORT

Fabriqué au Canada : Faire croître le secteur alimentaire à valeur ajoutée au Canada.

info.sencanada.ca/fabrique-au-canada

#AGFO